



Colloque des Villes-Santé de l'OMS

Réservez la date

Mardi 31 mai 2016

Centre culturel et des Congrès, **AIX-LES-BAINS**



Pour les Villes-Santé uniquement : Assemblée Générale, lundi 30 mai à 16h00

Présentation du colloque

Si les Villes n'ont pas de compétence santé en termes de soins et prévention des maladies à proprement parler, l'OMS reconnaît cet échelon local comme le plus efficace pour lutter contre les inégalités sociales et promouvoir le bien-être et la bonne santé des habitants. Depuis 25 ans, le Réseau des Villes-santé de l'OMS développe l'intelligence collective pour mener des politiques publiques favorables à la santé et partager les bonnes pratiques en s'appuyant sur les déterminants de la santé, en agissant de façon transversale sur les politiques de la ville concernées.

Parmi les compétences qui régissent ces politiques, un certain nombre d'entre elles appartiennent désormais aux métropoles : politique de la ville, transport, urbanisme, voiries... Dans les dernières années, certaines communautés de communes ont adhéré au Réseau, et ont entamé la réflexion santé à un niveau intercommunal. D'autres membres craignent que ce changement d'échelle amène les services de santé publique à disparaître.

Nous vous proposons lors de ce colloque de commencer par mieux comprendre la réforme territoriale, d'échanger sur les choix faits par les uns et les autres, de définir collectivement les enjeux liés à cette question sur la place de la santé, comme l'avenir des Contrats Locaux de Santé, la question de la proximité et de la démocratie en lien avec la taille du territoire.

Forts de ces partages, nous souhaitons élaborer une vision prospective et des recommandations pour les années à venir, et proposer une déclaration politique des villes pour que la promotion de la santé reste au cœur des projets locaux.

Charlotte Marchandise - Franquet
Présidente du Réseau français des Villes – Santé de l'OMS

Modalités pratiques

Renseignements : www.villes-sante.com
secretariat@villes-sante.com
02 99 02 26 06

Programme & Inscriptions à partir de février 2016